

Conditions générales de vente d'UMIH Formation

1) Inscription

Toute inscription nécessite le renvoi du bulletin d'inscription dûment complété à :

UMIH Formation – 211 rue de l'Université - 75007 PARIS - Numéro de déclaration d'existence 11753742275 auprès de la Direction Régionale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle d'Ile de France – 18/24 rue Tiphaine – 75015 PARIS - N° Siret 444 038 327 000 29 - Code NAF 8559A - Tél : 01 42 66 44 47 Télécopie : 01 45 51 32 21 E-mail : contact@umihformation.fr

Toute demande d'inscription par voie électronique est faite sous réserve de sa confirmation par UMIH Formation, qui sera adressée sous 72 heures ouvrables au client. En cas d'impossibilité de satisfaire la demande valablement remplie, UMIH Formation s'engage à restituer les sommes versées sans aucune retenue, ni frais pour le client.

2) Obligations respectives des parties

Pour chaque inscription à une action de formation professionnelle, le client reçoit une convention établie en deux exemplaires, dont il s'engage à retourner à UMIH Formation un exemplaire signé et revêtu du cachet de l'entreprise.

Dans la mesure où UMIH Formation édite une convention de formation pour l'action demandée, il appartient au client de vérifier l'imputabilité de celle-ci.

A l'issue de la prestation, une facture sera adressée au client (ou à l'organisme désigné par le client)

3) Annulation

	plus de 10 jours avant le début de l'action de formation :	moins de dix jours avant le début de l'action de formation :
Annulation du fait du client :	Pour les demandes d'annulation confirmées par courrier postal ou télécopie ou mail reçus plus de 10 jours avant le début de l'action de formation, UMIH Formation proposera soit le report de la date de formation du module concerné, soit le renvoi du chèque ou soit le remboursement de la formation.	Dans le cas de force majeure : hospitalisation, décès familial, maladie, accident, UMIH Formation accepte sur présentation d'un justificatif : - soit une réinscription dans les six mois pour une autre session du même module, sans frais. - soit le remboursement du montant de la formation. Pour toute annulation de dernière minute ou d'absence du stagiaire le jour de la formation : - Aucun remboursement ne sera effectué, si UMIH Formation n'est pas prévenu de l'annulation ou en cas d'absence du participant le jour du début de l'action de formation. UMIH Formation se réserve le droit de garder la totalité du coût de la formation. En cas de réinscription de cette même personne à un autre stage pour le même module, le stagiaire paiera sans diminution de tarif le coût de cette nouvelle formation. - Le stagiaire bénéficiera du report des sommes versées pour une autre session dans les six mois, pour le même module, si UMIH Formation est informé de l'annulation. Néanmoins, UMIH Formation se réserve le droit de facturer des frais de réinscription d'un montant de 50.00€ HT soit 60.00 € TTC pour toutes formations d'une journée et de 150.00€ HT soit 180.00 € TTC pour les autres formations d'une durée supérieure.
Annulation du fait d'UMIH Formation :	UMIH Formation se réserve la possibilité, en cas d'insuffisance de participants, d'annuler la prestation jusqu'à (au plus tard) 10 jours avant la date prévue de son déroulement. UMIH Formation informera le client. Aucune indemnité ne sera versée au client à raison d'une annulation d'UMIH Formation. Les frais d'inscription préalablement réglés seront alors entièrement remboursés ou les chèques seront renvoyés au client.	

En cas de paiement par voie électronique, le client dispose d'un délai de 14 jours francs pour exercer son droit de rétractation. Toutefois, aucune annulation ne sera possible dès lors, où le client a débuté sa formation, ce qui vaudra début d'exécution et renoncement exprès à exercer son droit de rétractation.

Le droit de rétractation s'exerce par télécopie au numéro 01.45.51.32.21, par email à l'adresse contact@umihformation.com ou par lettre avec accusé de réception au 211 rue de l'Université, 75007 Paris, en mentionnant :

- La formation objet de la rétractation,
- La date de la commande et ses références,
- Le nom et l'adresse du Client.

UMIH FORMATION procédera au remboursement sans frais du prix versé à la commande.

4) Prix - Paiement

Le bulletin d'inscription doit être accompagné du règlement des frais de participation par chèque à l'ordre d'UMIH Formation, qui sera encaissé dès réception.

Toute acceptation de prise en charge par un organisme tiers doit parvenir au plus tard à UMIH Formation trois semaines avant le début de l'action de formation. A défaut le chèque remis lors de l'inscription sera encaissé directement par UMIH Formation.

Tous nos prix sont indiqués hors taxe. Ils sont majorés de la TVA au taux en vigueur. Toute session de formation commencée est due en entier.

Tous les frais relatifs à l'encaissement des sommes versées pour l'action de formation seront à la charge du stagiaire.

En cas de retard de paiement, seront exigibles, conformément à l'article L 441-6 du Code de Commerce, une indemnité calculée sur la base de trois fois le taux de l'intérêt légal en vigueur ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 €.

5) Informatique et libertés

Toute inscription fera l'objet d'un enregistrement informatique accessible par le client concernée sur simple demande. Les informations qui sont demandées sont nécessaires au traitement des inscriptions chez UMIH Formation. Conformément à la loi « informatique et liberté » du 06/01/78, le client bénéficie d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui le concernent. Si un client souhaite exercer ce droit et obtenir communication des informations le concernant, il doit s'adresser à la Direction d'UMIH Formation.